

PV- COMPTE RENDU

du Conseil Municipal

Mairie de Laboule - 24 place de l'église - 07110 Laboule

🌐 mairie-laboule.fr

✉ mairie@laboule.fr

☎ 04 75 88 98 62



Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9, puis 10

Procurations : 1

Votants : 10, puis 11

L'an **deux mille vingt six**, le **29 avril à 20h00**,
le conseil municipal de la commune de LABOULE,
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la
présidence de Monsieur Michel BERTRAND, maire.

Date de la convocation du conseil Municipal : 23/04/2026

Présents : Mesdames & Messieurs Michel BERTRAND, Elodie APPESETCHE, Alain ALLIGNOL, Yankélé Dupont, Marie-Christine GOLAB, Caroline BOYOT, Thomas LEVESQUE, Nicolas NOTE, Sylvain GRASSET

Absence en début de séance : Jessica FERRARI (arrivée en retard)

Excusée : Pascale GUILLET

Procuration : Pascale GUILLET à Michel BERTRAND

Secrétaire de séance : Marie-Christine GOLAB

1. Désignation du secrétaire de séance

Marie-Christine GOLAB est proposée pour assurer le secrétariat de ce conseil.

2. Désignation du mode de scrutin

Vote au scrutin public, adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du conseil du 22/04/2026

Approbation du PV sous réserve de la modification suivante :

- Ajout de Sylvain GRASSET à l'avis des présents

Adopté à 10 voix pour, à l'unanimité.

4. Droit à la formation des élus

Approbation d'une enveloppe de 2500 € au budget pour la formation des élus.

Adopté à 10 voix pour, à l'unanimité.

5. Demande de subventions

- Approbation d'une subvention allouée à l'association « l'art d'en faire » de 150 €.
- Approbation d'une subvention allouée à l'association « rénovation de l'église de Laboule » de 500 €.

Adopté à 10 voix pour, à l'unanimité.

Arrivée de la secrétaire de mairie Laetitia CARLES afin de présenter en détail les points suivants :

6. Taux communaux d'imposition pour l'année 2026

Approbation des taux d'imposition applicables pour l'année 2026 :

- | | |
|--|----------|
| - taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : | 28,02 % |
| - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : | 143,31 % |
| - taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : | 11,35 % |

Taux identiques aux taux 2025.

Adopté à 10 voix pour, à l'unanimité.

Arrivée de la conseillère municipale Jessica FERRARI à 20h19, Jessica FERRARI va désormais participer à la suite des votes.

7. Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Approbation du tarif du « supplément au prix du m³ d'eau vendu » à 0,0192 € HT / m³.

Ceci correspond au tarif de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable à 0,06 €HT/m³ pour l'année 2026 pondéré du coefficient global de modulation de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable de 0,32.

Adopté à 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Yankélé Dupont et Sylvain GRASSET).

8. Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Approbation du tarif du « supplément au prix du m³ facturés aux usagers de l'assainissement collectif » à 0,027 €HT / m³.

Ceci correspond au tarif de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour l'année 2026 à 0,09 €HT / m³ pondéré du coefficient global de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif de 0,3.

Adopté à 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Yankélé Dupont et Sylvain GRASSET).

9. Tarifs du service de l'eau et de l'assainissement pour la période de facturation de 2026

Approbation des tarifs ci-dessous de l'eau et de l'assainissement pour 2026.

	Eau	Assainissement	Base de calcul
Abonnement annuel	104 €	104,04 €	Forfait
Consommation	0,96 €	0,85 €	par m ³ d'eau consommée
Redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau			
Performance des réseaux d'eau potable	0,0192 € ¹		par m ³ d'eau consommée
Consommation d'eau potable	0,39 €		
Performance des réseaux d'assainissement		0,027 ² €	
Prélèvement sur la ressource en eau	0,0683 €		
Coût global par m³ d'eau consommée (hors partie abonnement)			
	1,4375 €	0,877 €	par m ³ d'eau consommée
Remplacement de compteur			
Forfait	104 €		par compteur

Sylvain Grasset interroge le conseil sur les conditions d'installations de la station de pompage du SEBA sur la commune. Le SEBA règle-t-il une redevance à la commune de Laboule ?

Thomas LEVESQUE fait remarquer que l'augmentation de la redevance de l'Agence de l'eau s'accompagne depuis quelques années d'une baisse des subventions.

Adopté à 7 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Yankélé DUPONT, Sylvain GRASSET, Caroline BOYOT et Jessica FERRARI).

10. Affectation des résultats du budget principal

Approbation de l'affectation le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : Excédent	81 844,47 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	81 844,47 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	83 117,58 €

Adopté à 11 voix pour, à l'unanimité.

¹ Voir délibération n°41 du 29/04/2026

² Voir délibération n°42 du 29/04/2026

11. Affectation du résultat du budget eau et assainissement

Approbation de l'affectation le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : Excédent	5624,30 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	5624,30 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	57 779,51 €

Adopté à 11 voix pour, à l'unanimité.

12. Budget primitif principal

Approbation du budget primitif principal avec autorisation donnée au maire d'opérer des virements de crédits dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section – à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel :

Investissement

Dépenses	169 337,21 €	(Voté : 141 939,45 + Restes à réaliser : 27 397,76)
Recettes	169 337,21 €	

Fonctionnement

Dépenses	342 749,74 €
Recettes	342 749,74 €

Adopté à 11 voix pour, à l'unanimité.

13. Budget primitif eau et assainissement

Approbation du budget primitif eau et assainissement avec la même autorisation au maire d'opérer des virements de crédit que pour le budget principal :

Investissement

Dépenses	90 729,96 €
Recettes	90 729,96 €

Fonctionnement

Dépenses	60 099,15€
Recettes	60 099,15€

Adopté à 11 voix pour, à l'unanimité.

Questions diverses

Thomas Lévesque rappelle nous informe d'une réunion « Patrimoine » avec la communauté de communes le 12 mai à 18h.

Après quelques échanges conviviaux, le conseil est levé à 22h30.